LE NOUVELLISTE www.lenouvelliste.ch

15 tracés cyclotouristiques balisés en Valais

TOURISME L'Etat investit 400 000 francs dans la création de quinze montées cyclosportives balisées. Une première étape pour encourager le développement de nouvelles offres.

PAR **SOPHIE.DORSAZ**@LENOUVELLISTE.CH

epuis le passage du mythique Tour de France en terres valaisannes, les routes de plaine et de montagne du canton sont de plus en plus prisées des cyclistes. Face au succès grandissant de cette discipline, le canton a lancé en 2017 une stratégie Vélo-VTT Valais/Wallis. Aujourd'hui, en collaboration avec Valais/Wallis Promotion, l'Etat du Valais annonce l'homologation de quinze montées cyclosportives sous le nom Valais Vélo Tour.

Quatre cent mille francs ont été investis dans ce projet dans lequel figurent notamment la montée de la Petite Forclaz depuis Martigny-Croix, l'ascension au col du Sanetsch depuis Plan-Conthey ou en-



C'est à présent aux communes et aux destinations de poursuivre le travail en homologuant d'autres itinéraires."

CHRISTOPHE DARBELLAY

core le tracé entre Saxon et le col du Lein. Des montées choisies en fonction de plusieurs critères tels que la densité du trafic ou la sécurité des usagers et d'après les conseils avisés de Steve Morabito. Sur place, les balises indiquent la longueur et le dénivelé du parcours en temps réel.

Une homologation qui permet la promotion des tracés

Si la plupart des cyclistes n'ont pas attendu l'homologation officielle de ces tracés pour sillonner les routes et cols valaisans, cette étape est cruciale pour promouvoir les itinéraires. En effet, au nom de la loi cantonale sur les itinéraires de mobilité de loisirs (LIML), seuls les tronçons approuvés par le canton peuvent être promus par les instances telles que Valais/Wallis Promotion (VWP), Suisse Mobile et Suisse Tourisme. Pour Damian Constantin, «cette étape est cruciale car elle permet enfin de promouvoir un magnifique outil touristique que l'on a devant les yeux depuis si longtemps».

Aux communes de poursuivre le travail

Si le canton a pris la main pour baliser ces premiers itinéraires du Valais Vélo Tour, l'aménage-



Les itinéraires homologués sont pourvus de panneaux indiquant la longueur et le dénivelé du tracé en temps réel. D.CARLIER

ment du territoire reste dévolu aux communes, souligne Vincent Pellissier, chef du Service de la mobilité. «Les communes concernées restent ainsi responsables de l'entretien des tracés et du balisage.» Aussi, un guide à leur intention informe de tous les détails du balisage d'un parcours afin d'assurer une homogénéité dans l'ensemble des communes. «Nous avons donné la première impulsion, mais c'est à présent aux communes et aux destinations de poursuivre le travail en homologuant d'autres itinéraires pour enrichir le réseau», ajoute Christophe Darbellay.

Prochaine étape, les itinéraires VTT

Le canton compte également donner le premier coup de pédales pour créer une offre VTT. «Même si le chemin est plus caillouteux, j'espère pouvoir présenter d'ici à un an une série de tracés homologués pour le VTT de part et d'autre du canton», a avancé le président du Conseil d'Etat.

Vers un poste supplémentairre pour développer la mobilité douce

Après avoir soutenu le vélo sur le plan touristique, le canton compte s'engager davantage pour la mobilité douce. En septembre 2019, une motion déposée au Grand Conseil par des députés Verts, PLR et PDC réclamait la création de bases légales nécessaires au développement de la mobilité douce quotidienne. Au printemps prochain, une mise en consultation de la loi sur les transports publics sera présentée au Parlement. «Il s'agira d'y introduire un chapitre complet dévolu à la mobilité douce», indique Vincent Pellissier, chef du Service de la mobilité. Il ajoute que la création d'un nouveau poste au sein de son service sera présentée dans le budget 2021. «Nous n'avons pas besoin de fonds supplémentaires mais d'une personne qui puisse entièrement se consacrer à la création d'infrastructures telles que des pistes cyclables.»

Mobilisation en faveur de Malévoz

MONTHEY

L'abandon de 100 lits jugé «incompréhensible et révoltant» par les députés.

La députation du district de Monthey, tous partis confondus, monte au front contre «le démantèlement de Malévoz». Un postulat urgent sera déposé avant la prochaine session du Grand Conseil, qui débute le 7 septembre prochain.

La suppression annoncée de 100 lits à l'hôpital psychiatrique sur 128 «est incompréhensible et révoltante», déclare le postulat signé par les députés Eric Lattion (PDC), Fabien Girard (PLR), Nathalie Cretton (les Verts), Blaise Carron (AdG) et Mikaël Vieux (UDC).

Premier reproche formulé: le fait que la décision n'ait pas fait l'objet d'une discussion avec les autorités locales. «Cela renforce notre sentiment de district périphérique et exclu des centres de décision.»

Les députés démontent les arguments avancés par les autorités cantonales. Ils s'offusquent que le Département de la santé estime Malévoz désavantagé par sa situation géographique, alors que le site se trouve «à dix minutes de la gare CFF et à cinq minutes de deux arrêts AOMC». Ils ne comprennent pas que l'absence de soins aigus à proximité soit perçue par les autorités cantonales comme un problème pour les patients de Malévoz et non pas pour la population montheysanne.

dent donc de suspendre la mise en œuvre de la nouvelle stratégie cantonale, d'étudier la rénovation du bâtiment de Malévoz et de garantir toutes les places de travail à Monthey. Si l'urgence est acceptée par le bureau du Parlement cantonal, les députés débattront de cette question jeudi 10 septembre en fin de matinée.

Les élus montheysans deman-

JYG

La droite valaisanne dit oui aux avions de combat

VOTATIONS Des élus du PDC, du PLR et de l'UDC montent au créneau pour soutenir l'acquisition de nouveaux appareils.

Les partisans valaisans de nouveaux avions de combat ont sorti l'artillerie lourde pour appuyer l'arrêté fédéral qui sera soumis à votation populaire le 27 septembre prochain. Ce ne sont pas moins qu'un conseiller d'Etat, une conseillère aux Etats et deux conseillers nationaux qui se sont ainsi présentés devant la presse ce mardi pour apporter leur soutien à cette dépense de 6 milliards de francs également défendue par le Conseil fédéral et le Parlement.

«Le gouvernement valaisan n'a pas pour habitude de prendre une position aussi nette sur des objets fédéraux.» Le chef du Département de la sécurité Frédéric Favre avance plusieurs arguments pour justifier cet engagement. «Le Valais abrite de nombreuses infrastructures critiques (barrages, conduites forcées, sites de production chimique) qui doivent être protégées contre d'éventuelles attaques terroristes. Or la défense aérienne permet de

prévenir ce type d'actes.» En plus Sion abrite un aérodrome de dégagement qui pourrait être menacé en cas de non le 27 septembre. «Et avec cet outil, ce sont des postes de travail, des dizaines de places d'apprentissage et quelque 750 millions d'impacts directs et indirects qui seraient perdus.»

«Préserver la souveraineté du pays»

Conseiller national PDC, Sidney Kamerzin a aussi avancé

Outre les millions qui pourraient disparaître en cas de non, il a tenu à rappeler que le constructeur appelé à livrer les nouveaux avions s'engagera à octroyer des mandats en Suisse pour un montant correspondant à 60% du prix d'achat, réparti à 65% en Suisse alémanique, 30% en Suisse romande et 5% en Suisse italienne. «Le PIB du Valais représentant environ 12% du PIB romand, il serait souhaitable que ces 120 millions reviennent dans notre économie.» Pour la conseillère aux Etats Marianne Maret, le coût maximal de 6 milliards de francs représente de toute façon «un investissement rentable également au vu de l'image apportée à la Suisse». Ces 6 milliards seront prélevés sur le budget ordinaire, sans recourir à des crédits complémentaires.

des arguments économiques.



Les élus de droite valaisans insistent sur l'importance de soutenir l'acquisition de nouveaux avions de combat. DR

«Pour la seule année 2019, la Confédération a dépensé 71,4 milliards dont plus de 22 milliards pour la prévoyance sociale.» Enfin, les Suisses ont tout à gagner à dire oui à ces avions de combat le 27 septem-

bre «pour rester souverains». Tel est en tout cas l'avis du conseiller national UDC Jean-Luc Addor ardent défenseur d'une armée solide qui ne peut fonctionner avec un maillon de la chaîne fragilisé. **PAG**